

# LE JOUEUR DANS SA PRISON

ESSAI DE MONOLOGUE DRAMATIQUE

Jean le Rond D'ALEMBERT (1717-1783) (text)

**1822**

Texte établi par Paul Fièvre, février 2026.

Publié par Paul FIEVRE, mars 2026.

Publié pour Théâtre-Classique.fr, Février 2026. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement. Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous droits.

# LE JOUEUR DANS SA PRISON

ESSAI DE MONOLOGUE DRAMATIQUE

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE A. BELIN, rue des Mathurins  
S.J. n°14.

1822

## PERSONNAGES

LE JOUEUR.

*Nota : Extrait des "OEuvres complètes de D'Alembert",  
A. Belin, Bossange .- Paris, 1822, Tome Quatrième, II<sup>e</sup>  
partie, pp 475-478).*

## LE JOUEUR DANS SA PRISON,

*On sait que dans le drame très intéressant et très moral de BÉVERLEY, ce joueur malheureux, après avoir tout perdu, aptes avoir réduit à la mendicité sa femme et ses enfants, est renfermé par ses créanciers dans une prison, où il s'empoisonne pour se délivrer de la vie. Le monologue qui dans la pièce anglaise annonce cette catastrophe, est plein des expressions les plus vives de l'horreur et du désespoir. L'effet qu'il produit au théâtre, et qui a paru trop violent à un grand nombre de spectateurs, leur a fait demander s'il ne serait pas possible d'y substituer une scène moins terrible et plus touchante : c'est ce qu'on a essayé dans le monologue suivant. On ne se flatte pas d'avoir réussi, mais on espère que cette faible tentative, pourra engager nos meilleurs auteurs dramatiques à faire en ce genre des efforts plus heureux, et on applaudira avec plaisir à leurs succès.*

Me voilà donc renfermé pour jamais dans le lieu d'horreur et d'ignominie où mes crimes devaient enfin me conduire, dans l'exécration destiné aux plus odieux, aux plus méprisables des hommes. Hélas ! Combien de malheureux qui ont languie dans ces cachots, et qui n'en sont sortis que pour expirer dans les tourments et dans l'opprobre, méritaient moins que moi leur horrible sort ! Ils n'étaient coupables qu'envers la société, je le suis envers la nature et l'amour ! A quoi penses-tu, Justice humaine ? Tu punis les criminels, et tu laisses respirer les monstres ! Mais, que dis-je ? Pourquoi me ferais-tu goûter la funeste consolation de perdre cette vie qui m'est odieuse, ce jour qui me punit et qui m'accable ? Tu n'en accomplis que mieux les décrets de la justice éternelle qui me destinait à un châtement plus affreux. C'est mon coeur qui a commis l'attentat, c'est dans mon coeur que le souverain juge a placé mon supplice. Ô mort ! Que tu serais douce en comparaison des remords dont je suis dévoré ! Tout me déchire et rien ne me console ; la nécessité et le malheur, ces deux faibles excuses du crime, ne sauraient même en servir au mien. Je jouissais d'un état honnête, d'une fortune considérable ; je jouissais de bien plus encore, du bonheur d'aimer et d'être aimé : l'exécration soif de l'or est venue troubler la félicité de mes jours. De perfides amis, par leurs conseils et par leur exemple ont creusé sous mes pas l'abîme qui m'engloutit ; le malheur d'une première faute m'en a fait faire mille autres pour la réparer : en cherchant à étouffer mes remords, je les ai portés au comble ; l'espérance ne me reste plus. Encore si mon supplice n'était que pour moi ! Mais qu'avais-tu fait pour le partager, vertueuse et chère épouse, respectable et malheureux objet de mon amour et de mon désespoir ! Si les tourments que mon coeur éprouve justifient l'équité divine, ton malheur l'accuse et la condamne. Hélas ! Un sort si cruel devait-il être le prix de tes charmes, de ta tendresse, de ta fidélité,

de ta patience, de ta douceur inaltérable ! Combien de fois, dans les transports de ma fureur, ton coeur, envers lequel j'étais si coupable, a-t-il employé, pour calmer le mien, toutes les consolations de l'amour ! Combien de fois tes mains ont-elles essuyé les pleurs de rage qui coulaient de mes yeux ! Loin de m'accabler des reproches que je méritais, tu n'étais occupée qu'à adoucir ceux que je me faisais à moi-même ; chaque jour en me revoyant, tu me revoyais plus coupable ; mais tu me revoyais, et ton amour oubliait tout, ou n'y songeait que pour le réparer. L'appareil que tu mettais sur mes plaies ne servait qu'à les rendre plus vives ; aujourd'hui même, nous avons tous deux comblé la mesure ; toi, de ce que la tendresse et la vertu pouvaient faire, et moi, de tout ce que l'atrocité peut commettre. Tu m'as sacrifié la seule ressource qui te restait : cette ressource est engloutie ; il ne t'en reste plus que dans ton coeur vertueux et désolé. Hélas ! Quelle sera la mienne ! Je n'ai pas même celle de mourir...

Mais pourquoi cette ressource me manquerait-elle ? Pourquoi n'userais-je pas du funeste pouvoir que j'ai de me la procurer ? En horreur à moi-même et aux autres, que ferais-je à l'avenir recette vie que l'Être suprême m'avait donnée pour la consacrer à mes semblables ? Si sa justice veut me la laisser pour me punir, pourquoi sa puissance m'a-t-elle laissé les moyens de me l'ôter ? À qui mon affreuse existence peut-elle désormais être utile ? Serait-ce à servir d'exemple aux malheureux qui seraient tentés de m'imiter ? Qu'ils redoutent plutôt de ma part l'exemple de nouveaux forfaits. Je n'ai que trop éprouvé l'ascendant affreux de la destinée qui me poursuit, et qui a tourné contre moi les efforts objet de mon amour, toi pour qui j'ai existé quelques moments, les seuls heureux de ma vie, toi pour qui seule j'aurais dû respirer, toi pour qui je ne suis pas digne de vivre, pourquoi n'épargnerais-je pas à ton coeur la douleur de me voir traîner mes jours dans la misère et dans l'infamie ? Ce coeur que tu m'as si fidèlement conservé, lors même que je faisais tout pour le perdre, ce coeur était fait pour un autre que pour le mien ; que ma mort au moins le rende libre, et lui permette d'en choisir un plus digne de lui. Puisses-tu trouver dans la tendresse d'une âme sensible et vertueuse, le bonheur que tu mérites ! Puisses-tu, en goûtant ce bonheur, te souvenir quelquefois que tu le dois à la justice que je vais me rendre ! puisses-tu, en te rappelant mes malheurs, mon repentir et ma fin, donner quelques larmes à ma mémoire ! Jusques ici je ne t'en ai fait répandre que d'amères et de cruelles. Si tu dois encore en verser pour moi, que ce soit au moins de ces larmes que la vertu paisible et heureuse donne au crime puni et repentant. Mais que dis-je ! Oublie, s'il est possible, et mes forfaits et ma personne, et jusqu'à mon nom : je t'ai rendue trop malheureuse de mon vivant, pour ne pas souhaiter que ton coeur oppressé respire au moins quand j'aurai cessé de vivre, et ne soit plus troublé d'un sentiment douloureux dont je serais encore le coupable objet. Puisse, hélas ! Puisse au moins ce dernier voeu de mon désespoir parvenir jusqu'à toi, et te faire juger combien je suis à plaindre malgré mes crimes, puisque je désire, en expirant, d'être privé de la seule consolation qui pouvait

me rester encore, l'espérance d'exister dans ton souvenir !

Et toi, Dieu vengeur, car les tourments qui me dévorent me crient que tu existes ; si tu voulais que je les endurasse, que ne me donnais-tu la force de les souffrir ? Prends pitié de ma faiblesse et pardonne-moi si j'y succombe : tu m'es témoin que si je renonce à la vie, ce n'est point pour échapper au supplice de mes remords, c'est pour épargner de nouveaux malheurs à ce que j'aime, à celle qui a si peu mérité ceux que je lui ai déjà fait souffrir. Être éternel que j'ai trop longtemps offensé, tendresse conjugale que j'ai outragée ; et vous hommes mes semblables, dont j'ai encouru l'exécration et le mépris, recevez le sacrifice que je vous fais d'une vie dont je ne pourrais que profaner l'usage : si j'ai vécu digne d'horreur, que je meure au moins digne de regrets. Puissent tous ceux qui à l'avenir imiteront mes désordres, imiter aussi la manière dont je m'en punis, et qu'on lise un jour sur mon tombeau : « Ce n'est qu'en se donnant la mort qu'il s'est donné digne de vivre. »

*Il avale le poison.*

Qu'ai-je fait !... Serait-ce un nouvel attentat d'avoir vengé par ma mort, Dieu, mon épouse et les hommes ?... Non, non, c'est un criminel dont j'ai fait justice. Qu'une sombre et affreuse tranquillité succède au désespoir qui me déchirait ; que le froid mortel qui va glacer mes sens pénètre jusqu'à mon cœur : l'engourdissement de l'âme est la seule consolation qui me reste. Éternité que j'attends, que je désire et que je crains, je ne te demande point un bonheur dont je suis indigne ; l'affaissement que j'éprouve est l'unique bien que je te prie de ne me pas ôter ; ne me laisse d'existence que ce qu'il faudra pour le sentir, et pour savoir que la justice suprême a rendu enfin plus heureuse celle que j'aimais ?... Qui la conduit ici... Ô Dieu, vous ne m'aviez pas préparé à ce nouveau supplice !... Faut-il mourir tant de fois en un jour !

**FIN**

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE A. BELIN, rue des Mathurins S.J.  
n°14.

## PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].